

Infos du récent Conseil municipal à l'Isle-Jourdain



Infos du récent Conseil municipal à l'Isle-Jourdain

Photo : Une des rues de la ville

L'ISLE-JOURDAIN : AU MENU DU CONSEIL MUNICIPAL, DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Lors du Conseil Municipal du 22 novembre, pendant que la France du football débutait sa coupe du monde, les élus Lislois étaient studieux avec un Conseil Municipal au programme. Francis IDRAC, Maire de L'Isle-Jourdain, s'est tout d'abord exprimé à propos de la foire de la Saint-Martin, qui a réuni plusieurs milliers de personnes, pour remercier le Comité des fêtes et les services de la mairie dont les efforts ont permis son organisation. Il en a profité pour renouveler sa confiance en son personnel alors que l'opposition municipale dénonce, pour sa part, des agents municipaux trop payés et des charges de personnel trop importantes.

En effet, le Débat d'orientations Budgétaires qui s'est tenu par la suite était le point le plus important de ce Conseil. Monsieur BIGNEBAT, conseiller municipal délégué aux finances, a rappelé, chiffres à l'appui, que la commune et la communauté de communes se désendettaient, leur permettant de conserver une bonne santé financière, malgré l'inflation importante qui touche l'ensemble des collectivités territoriales. **Il a également réaffirmé que le budget serait construit sans hausse des taux d'imposition communaux et ce, pour la 13e année consécutive.** A l'échelle nationale, c'est pourtant 20 % des communes qui font le choix de l'augmentation des impôts, parfois jusqu'à 50 %.

Si l'opposition s'est abstenue sur la délibération pour le déploiement d'une antenne Free, le reste des délibérations a été adopté à l'unanimité. On y retrouvait pêle-mêle : une subvention exceptionnelle pour les animations de fin d'année, la révision de divers tarifs, des ouvertures dominicales de commerces ou encore des délibérations en lien avec le futur projet de cuisine centrale sur la commune.

Pour la suite, il faudra attendre le Conseil Municipal du 13 décembre avec, cette fois-ci, le vote du budget de l'année à venir.



isle 6.jpg